



**Communes
forestières**
Auvergne-Rhône-Alpes

Forêts locales, intérêt général



FICHE DE POSTE

Directeur.trice des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

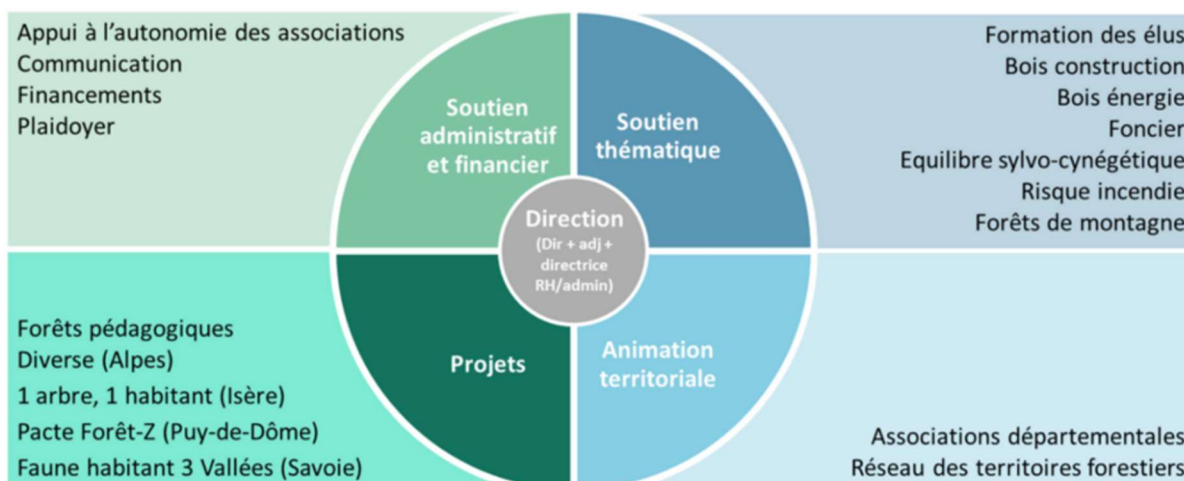
Contexte

Le réseau des associations de Communes forestières regroupe des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique, ou intéressées par l'espace forestier et la filière bois. Organisé en associations départementales, fédérées aux niveaux régional et national, il constitue un acteur reconnu des politiques forestières et du développement territorial. Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes s'appuient sur un réseau de 11 associations départementales, membres d'une Union régionale, et comptant près de 1 000 adhérents.

Les principales missions du réseau des Communes forestières sont :

- Fédérer et défendre les intérêts des collectivités auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière forêt-bois ;
- Conseiller et sensibiliser sur les enjeux liés à la gestion des forêts communales, l'aménagement du territoire, la maîtrise d'ouvrage et la sécurité ;
- Accompagner la réalisation de projets, en apportant un appui méthodologique, technique et financier grâce à une équipe pluridisciplinaire ;
- Former élus et salariés des collectivités, et les informer régulièrement.

Dans le cadre d'une réorganisation interne, l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes recrute sa directrice ou son directeur. Ses fonctions s'étendent au groupement d'employeurs « Appuis Communes forestières » constitué avec le niveau départemental. Union régionale et groupement emploient actuellement 19 personnes, avec un budget annuel d'environ 1 million d'euros, et diverses conventions de partenariat. La direction se fera sous la responsabilité des Présidents, et du Conseil d'administration commun à l'Union régionale et au groupement. Vous travaillerez en étroite collaboration avec un Directeur adjoint, notamment en charge de la coordination technique des projets et une Directrice RH et administrative. L'organisation globale est la suivante :





La direction est force de proposition auprès des administrateurs pour :

- Renforcer la notoriété et la visibilité de l'association,
- Faire évoluer son fonctionnement associatif,
- Développer des partenariats innovants et des projets adaptés aux besoins des adhérents.

Elle exerce également un rôle de décision et d'arbitrage sur la stratégie et les projets de l'association.

Missions

Représentation et partenariats institutionnels

- Assurer la représentation principale de l'association et développer les partenariats auprès :
 - des institutions régionales et des instances de massif,
 - des acteurs de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes,
 - du réseau des Communes forestières, avec les Communes forestières France.
- Porter les intérêts des Communes forestières AURA sur les sujets stratégiques, en encadrant la mission plaidoyer et en développant les liens politiques et le réseau des élus.
- Être le/la garant.e de la communication externe de l'association en coordination avec la personne en charge de la communication.

Programmes et projets de l'association

- Définir, avec les élus et la direction, les orientations stratégiques et les priorités de projets.
- Garantir la cohérence d'ensemble, tant sur le plan technique que financier, en s'appuyant sur les équipes de direction et de soutien.
- Suivre l'avancement global et rendre compte à la gouvernance.

Vie associative et financière

- Garantir la gouvernance et la santé financière de l'association et du groupement d'employeurs.
- Élaborer et suivre le budget, veiller à la bonne gestion comptable (l'association fait appel à un comptable et un Commissaire aux comptes)
- Organiser les instances (bureaux, CA, AG) avec les Présidents et le Conseil d'administration.

Ressources humaines et organisation interne

- Garantir le bon fonctionnement de l'équipe et veiller à sa cohésion.
- Définir, les plans de charges annuels et l'organisation interne.
- S'appuyer sur la Directrice RH/Admin pour la mise en œuvre opérationnelle de la gestion des ressources humaines : recrutements, entretiens, accompagnement et montée en compétences des salariés.
- Assurer un rôle d'arbitrage et de soutien en cas d'enjeux stratégiques ou de situations sensibles.

Relations avec les associations départementales (AD)

- Garantir la cohérence globale et la bonne articulation du réseau en Région.
- Participer, aux côtés des élus et de l'équipe, à une partie des temps forts des AD (AG, CA) pour porter la dimension stratégique et politique.
- S'appuyer sur le Directeur adjoint pour l'accompagnement opérationnel et la coordination des chargés de mission en lien avec les AD.



Profil recherché

Compétences techniques et stratégiques

- Bac+5 et/ou expérience +5ans dans des fonctions similaires
- Maîtrise du fonctionnement associatif et des relations avec les instances de gouvernance.
- Expérience confirmée en gestion de projets et financements publics (dont européens).
- Connaissance solide des politiques publiques et du rôle des collectivités locales et des élus.
- Bonne connaissance de la filière forêt-bois et des enjeux liés à l'aménagement du territoire, à l'environnement ou au développement local.
- Notions utiles en foncier rural, urbanisme ou transition énergétique.

Compétences managériales et organisationnelles

- Expérience en encadrement d'équipe et capacité à accompagner les cadres adjoints.
- Aptitude à la décision, sens stratégique et esprit d'initiative.
- Capacité à animer des réseaux d'acteurs.
- Aisance rédactionnelle, rigueur administrative et sens du service public.

Qualités relationnelles et personnelles

- Aisance à l'oral, en situation de représentation, d'animation et de dialogue avec élus, partenaires et salariés.
- Autonomie et sens des responsabilités.

Conditions

- Contrat : CDI
- Statut cadre
- Poste à temps plein, forfait 218 jours
- Lieu de travail : Chambéry (73)
- Déplacements fréquents en région et réguliers en France, avec véhicule de service (permis B indispensable)
- Rémunération : 4 500€ brut mensuel, à discuter selon expérience
- Prise de poste souhaitée : à partir de janvier 2026
- Tickets restaurant, mutuelle, primes et avantages évolutifs avec l'ancienneté

Intéressé·e par cette mission de direction ?

Merci d'envoyer votre CV, accompagné de vos réponses écrites aux questions suivantes (en remplacement de la lettre de motivation, en une à deux pages) :

1. *Quelle est votre vision du rôle d'un·e Directeur·trice dans une structure associative comme la nôtre ?*
2. *Quels leviers proposeriez-vous pour renforcer la visibilité et l'influence des Communes forestières AURA auprès des élus et partenaires ?*
3. *Quelle est, selon vous, la place des Communes forestières dans les enjeux actuels de transition écologique et d'aménagement du territoire ?*

Date limite de candidature : 30 novembre 2025

Envoi des candidatures à : rh.aura@communesforestieres.org

Pièces attendues : CV + réponses aux questions ci-dessus (format PDF).